

SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

COMITÉ SYNDICAL DU 13 NOVEMBRE 2025

Convocations adressées le : Mardi 28 octobre 2025

Nombre de délégués titulaires présents : 7

Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 2

Nombre de pouvoirs attribués : 0

Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 9

Nombre de titulaires en exercice : 14

Titulaires présents :

Armelle AUDIN ; Christophe BOULANGER; Olivier CONTE; Emmanuel DENIS; Christian GATARD; Michel GILLOT; Franck MAZET.

Suppléants à voix délibérative :

Evelyne DUPUY; Gérard SERER.

Suppléants sans voix délibérative :

Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :

Absents excusés :

Secrétaire de séance :

Franck MAZET

C 25/11/12 - INSTITUTIONS - INFORMATION DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION

Monsieur Emmanuel DENIS, Président, présente le rapport suivant :

Au regard de l'article L.5211-9 du Code général des collectivités territoriales et par délibération en date du 30 mai 2023, le Comité syndical a décidé de confier une partie des attributions de l'organe délibérant en application de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

Conformément aux dispositions de ces articles, il appartient au Président de rendre compte des décisions prises dans le cadre de ses attributions et de cette délégation.

➤ **Signature des arrêtés suivants :**

- **Arrêté 2025-24** : Demande de subvention Fonds Vert pour le financement pour un projet d'incitations financières à la pratique du covoiturage
- **Arrêté 2025-25** : Désignation du Responsable de l'Accès aux Documents Administratif et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques.
- **Arrêté 2025-26** : Délégation de signature à Monsieur Frédéric CHARTRAIN, Responsable du service offre, exploitation et aménagement du réseau bus.
- **Arrêté 2025-27** : Délégation de signature à Monsieur Christophe SER, Responsable du service Infrastructures Tramway.

➤ **Signature des décisions suivantes :**

- **Décision 2025-04** : Mandat spécial pour la participation d'un délégué syndical au lancement de la production double Pony en France à la Manufacture Française du cycle, 27 rue Marcel Brunelière à MACHECOUL-SAINT-MEME 44270, le 16 octobre 2025.
- **Décision 2025-05** : Mandat spécial pour la participation d'un délégué syndical aux rencontres Nationales du Transport Public (RNTP) au parc des expositions à Orléans du 04 au 06 novembre 2025.

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-9 ; et L. 5211-10 ;

Vu la délibération du Comité syndical du 30 mai 2023 ;

- **ACTE** les décisions prises par le Président pour le Syndicat des Mobilités de Touraine.
- **ACTE** les décisions prises par le mandataire passées pour le compte du Syndicat des Mobilités de Touraine dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée du 19 février 2020.

Le Comité syndical acte à l'unanimité.

Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire,

Le secrétaire de séance,  Franck MAZET	Pour le Président et par délégation,  La Directrice, Soazic LE GUEN
---	---